



Mars 2020

S-CoT Loire-Angers

Diagnostic agricole



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



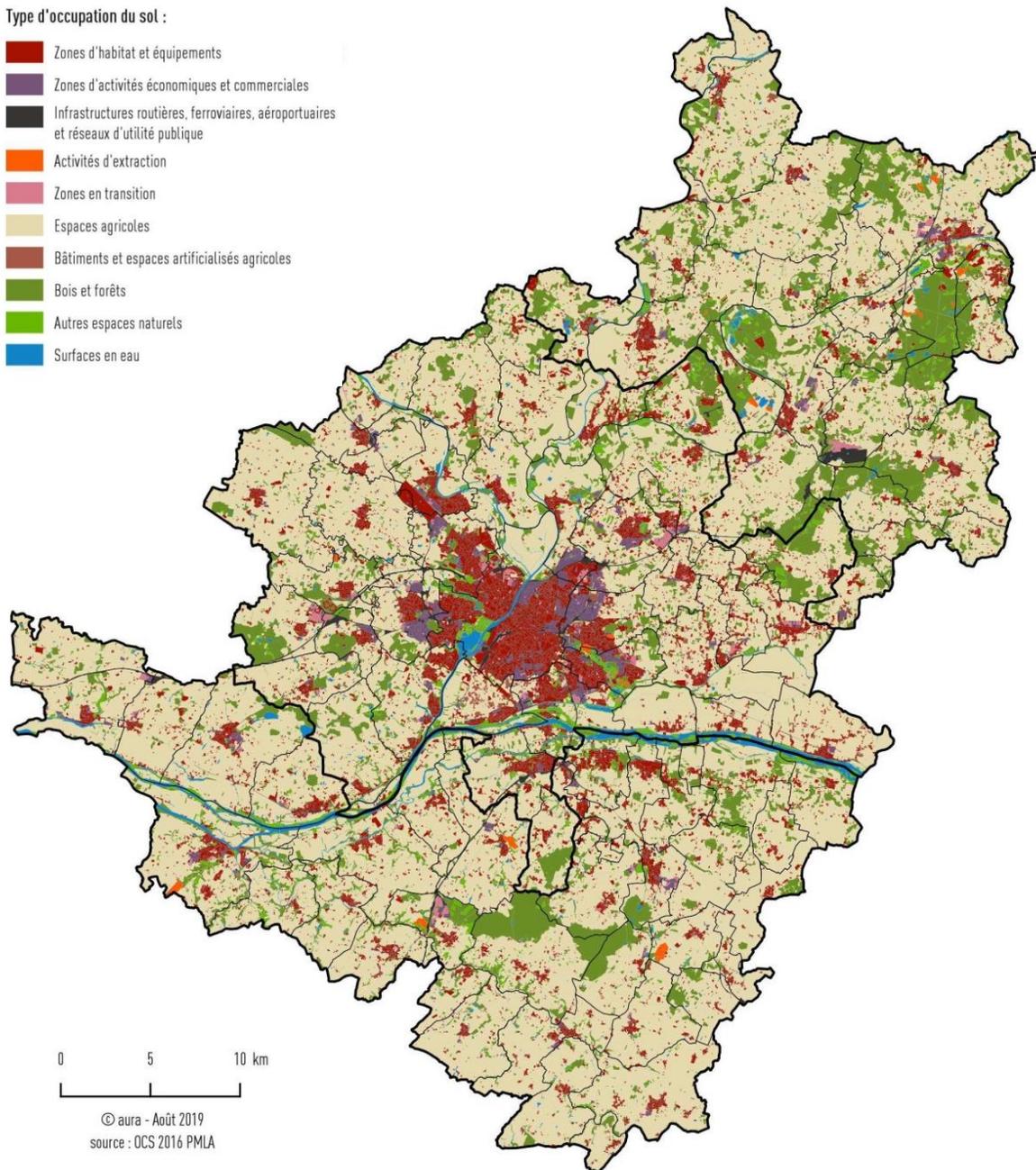
Des agricultures angevines dans un contexte de transitions à de multiples échelles

- Des **attentes sociétales** qui évoluent en matière d'alimentation, d'environnement, de santé, de bien-être animal >>> sortir du phyto et du carbone et remettre le vivant au centre des productions ;
- Le **défi alimentaire** : de nouveaux marchés se font jour (spiruline, insectes...)
- Des **marchés de plus en plus concurrentiels** ... mais de **nouveaux types d'économies** qui se dessinent : circulaire, collaborative, solidaire (circuits plus courts), ... plus locales (circuits de proximité) ;
- Une **démographie mondiale qui nécessite de s'adapter localement** puisque qu'un très grand nombre de productions angevines sont exportées : l'Asie et l'Afrique évoluent vers des modèles de consommation occidentaux ; des investisseurs étrangers achètent des terres agricoles sur le territoire et exportent.
- Un **changement climatique** à prendre en compte dans les pratiques : fréquences d'événements climatiques extrêmes (sécheresse et pluies) ; en Anjou avance des dates de semis et de récoltes (ex : récoltes de fourrages en mars) ; études sur les impacts sur le maraichage et la viticulture et solutions développées à court terme (avancement des vendanges, éoliennes dans les vallons les plus gélifs...) et à long terme (changement de cépages, replantation de haies pour protéger les vignes...)
- Une **transition énergétique nécessaire** : l'agriculture peut contribuer notamment avec la méthanisation (20 projets potentiels à l'échelle du PMLA + solaire + éolien + biomasse, bois, prairies, autres) ; attention au développement du photovoltaïque sur les terres agricoles ; l'agriculture est aussi source de solutions pour réduire les GES (couverts végétaux, agro-foresterie, circuits de proximité, ...).
- De plus en plus d'utilisation et de besoins en **numérique et technologies** pour tous les types d'exploitations et de productions ; beaucoup de données produites, mais pas de valorisation ou d'organisation réelles, ... ; des enjeux de compétitivité liés à l'accès aux réseaux numériques ; en Anjou, tout le territoire en principe couvert en 2022.

L'agriculture au sens strict occupe 64 % du territoire du Pôle métropolitain Loire Angers

Type d'occupation du sol :

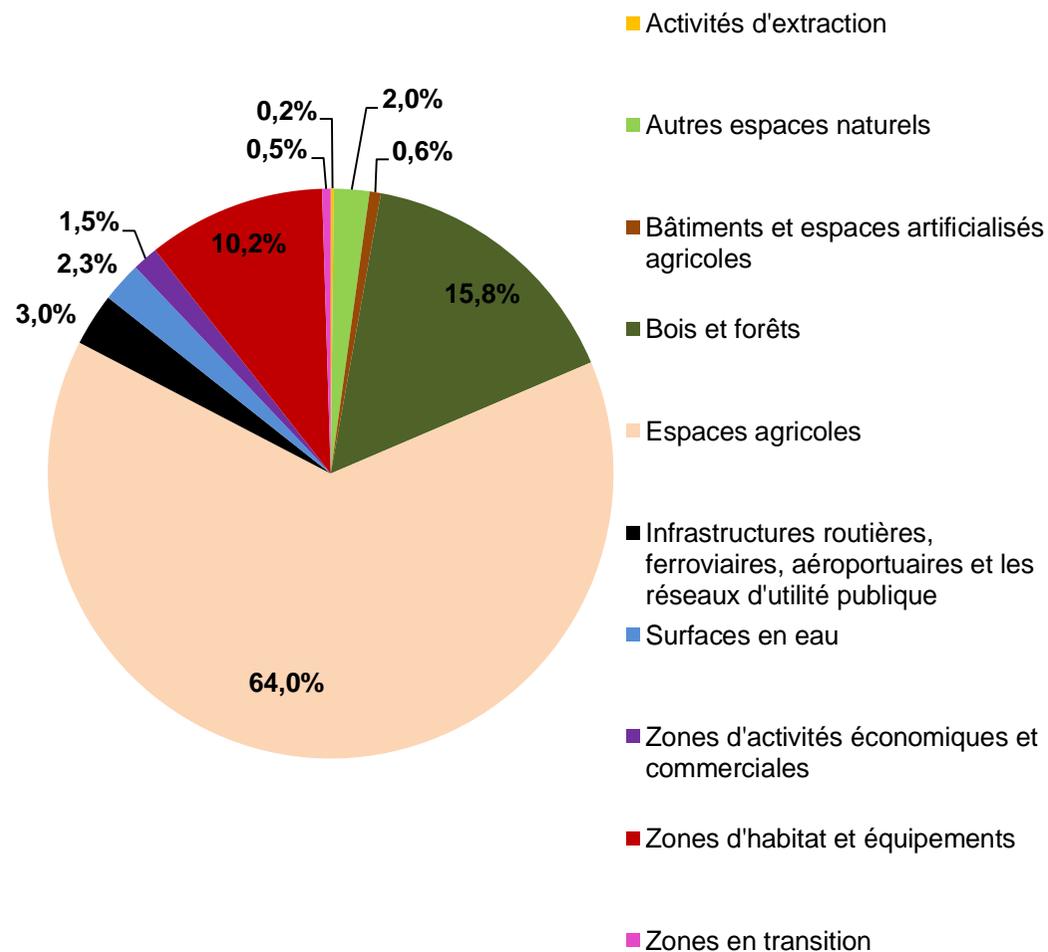
- Zones d'habitat et équipements
- Zones d'activités économiques et commerciales
- Infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et réseaux d'utilité publique
- Activités d'extraction
- Zones en transition
- Espaces agricoles
- Bâtiments et espaces artificialisés agricoles
- Bois et forêts
- Autres espaces naturels
- Surfaces en eau



0 5 10 km

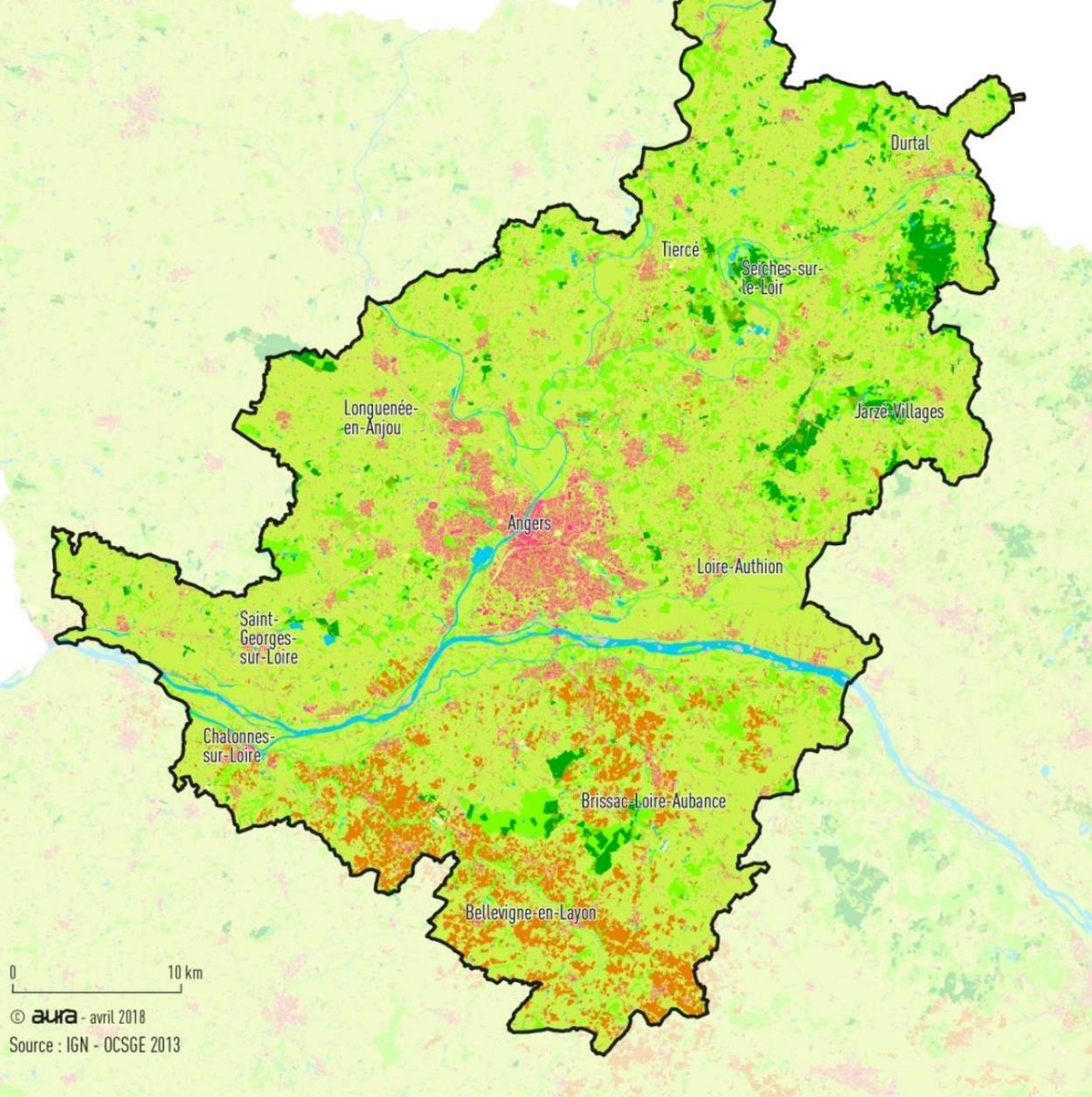
© aura - Août 2019
source : OCS 2016 PMLA

Pôle métropolitain Loire Angers Occupation du sol en 2016



Une agriculture qui façonne et structure les paysages du PMLA

Couverture du sol



Type de couverture du sol

- Autres formations ligneuses
- Formations arbustives et sous-arbrisseaux
- Formations herbacées
- Peuplements de conifères
- Peuplements de feuillus
- Peuplements mixtes
- Sols nus
- Surfaces d'eau
- Zones à matériaux minéraux
- Zones bâties
- Zones non bâties

Limites administratives

□ EPCI

- 80 % d'espaces agro-sylvo-naturels
- 66 % de formations herbacées (cultures ou prairies permanentes)
- la vigne au sud qui couvre 5,4 % du territoire et 15 % pour LLA
- 18,4% de bois et forêts dont 15 % de feuillus, 2,7 % de conifères, 0,8% de forêts mixtes.
- 4 330 ha de surfaces en eau soit 2,5 % du territoire

0 10 km

© aura - avril 2018

Source : IGN - OCSGE 2013

De multiples composantes paysagères qui évoluent dans le temps et en fonction des pratiques



Une agriculture très présente et toujours diversifiée : des agricultures

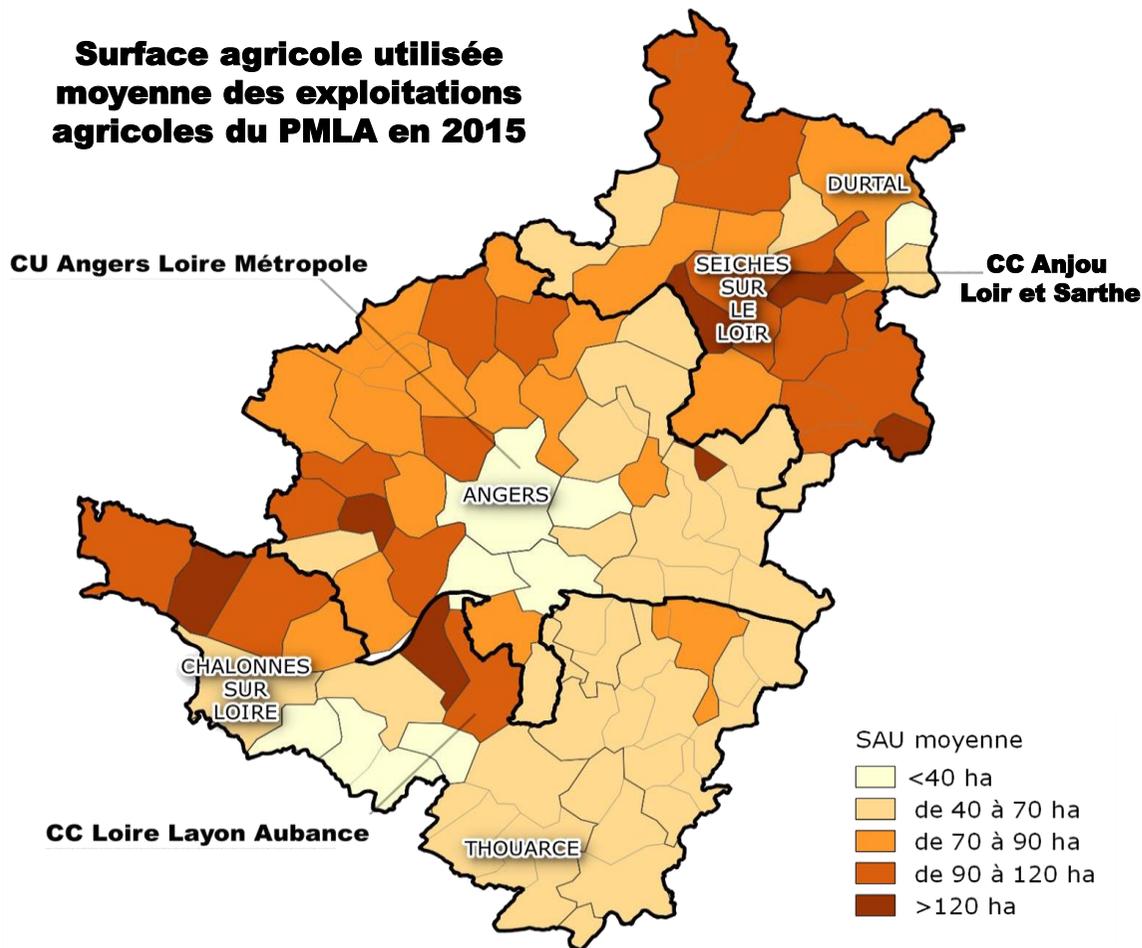
Données 2018	CC Loire Layon Aubance	CU Angers Loire Métropole	CC Anjou Loir et Sarthe
Nb d'exploitations agricoles	558	397	226
Nb chefs exploitation	773	564	328
Nb emplois IAA	254	1844	914
SAU moyenne par exploitation	53	71	91
SAU totale	36 779	32 374	23 094
% SAU de la surface totale	61%	49%	51%

Source : Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

- 1181 exploitations agricoles
- 3012 emplois dans l'industrie agro-alimentaire
- SAU moyenne par exploitation de 72 ha avec des différences notables entre ALS et LLA
- Un grand nombre de productions, dont des productions spécialisées
- Un nombre d'exploitations toujours en baisse
- Inquiétude sur la filière bovine, très peu de projets d'installation
- Des agricultures qui restent relativement attractives pour de nouvelles générations d'entrepreneurs

Une part très importante de céréales, oléo-protéagineux et prairies permanentes dans la SAU

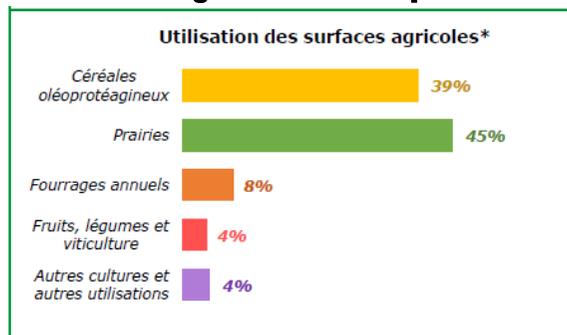
Surface agricole utilisée moyenne des exploitations agricoles du PMLA en 2015



- Des profils de productions très proches ...
- ... mais la CC LLA caractérisée par une part importante de viticulture (20% de la SAU)
- Des exploitations plus grandes dans les secteurs de polyculture-élevage et élevage à l'ouest et au nord-est
- Des exploitations qui s'agrandissent ; deux départs à la retraite pour une installation en moyenne

Traitement des données et cartographie – Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

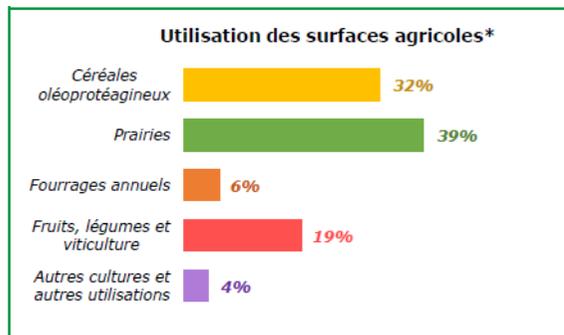
CU Angers Loire métropole



* surfaces déclarées à la PAC

Source : Agreste

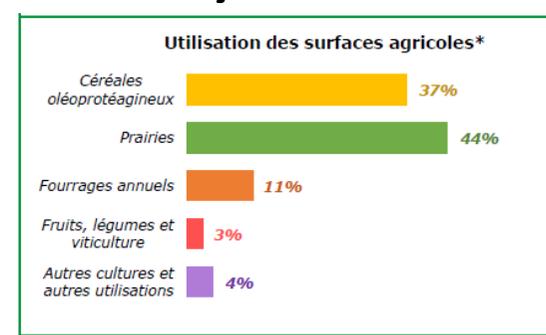
CC Loire Layon Aubance



* surfaces déclarées à la PAC

Source : Agreste

CC Anjou Loir et Sarthe



* surfaces déclarées à la PAC

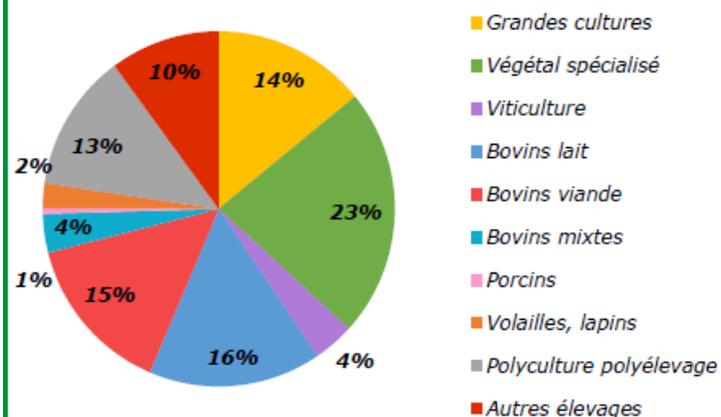
Source : Agreste

Des typologies productives très différentes selon les territoires

- CU Angers Loire métropole : végétal spécialisé et grandes cultures au sud et à l'est avec des densités d'exploitations agricoles pour 1000 ha de SAU proches de 30 ; élevage bovin à l'ouest avec des densités inférieures à 15
- CC Anjou Loir et Sarthe : polyculture élevage, élevage bovin avec une densité d'exploitations agricoles pour 1000 ha de SAU très souvent < à 15
- CC Loire Layon Aubance : 50% des exploitations en viticulture, élevage bovin, grandes cultures et végétal spécialisé ; densité d'exploitations agricoles pour 1000 ha de SAU la plus élevée du PMLA en moyenne

Angers Loire métropole

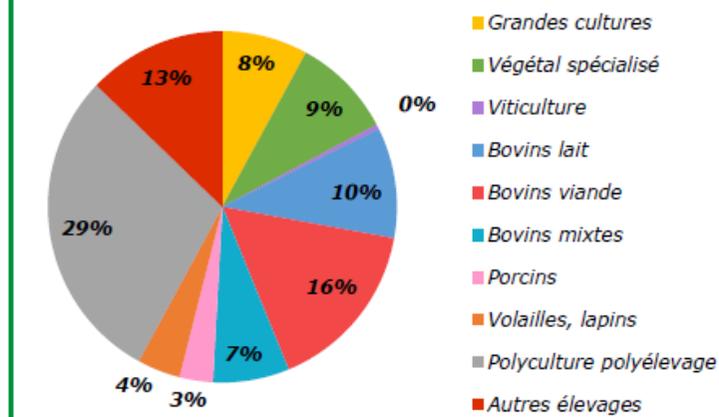
Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



Source : MSA

Anjou Loire et Sarthe

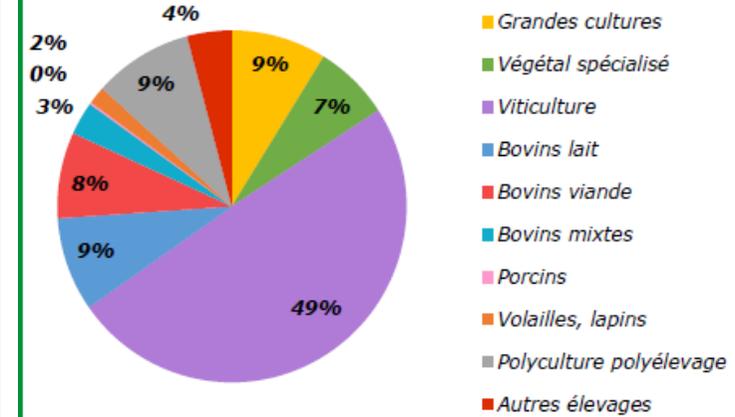
Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



Source : MSA

Loire Layon Aubance

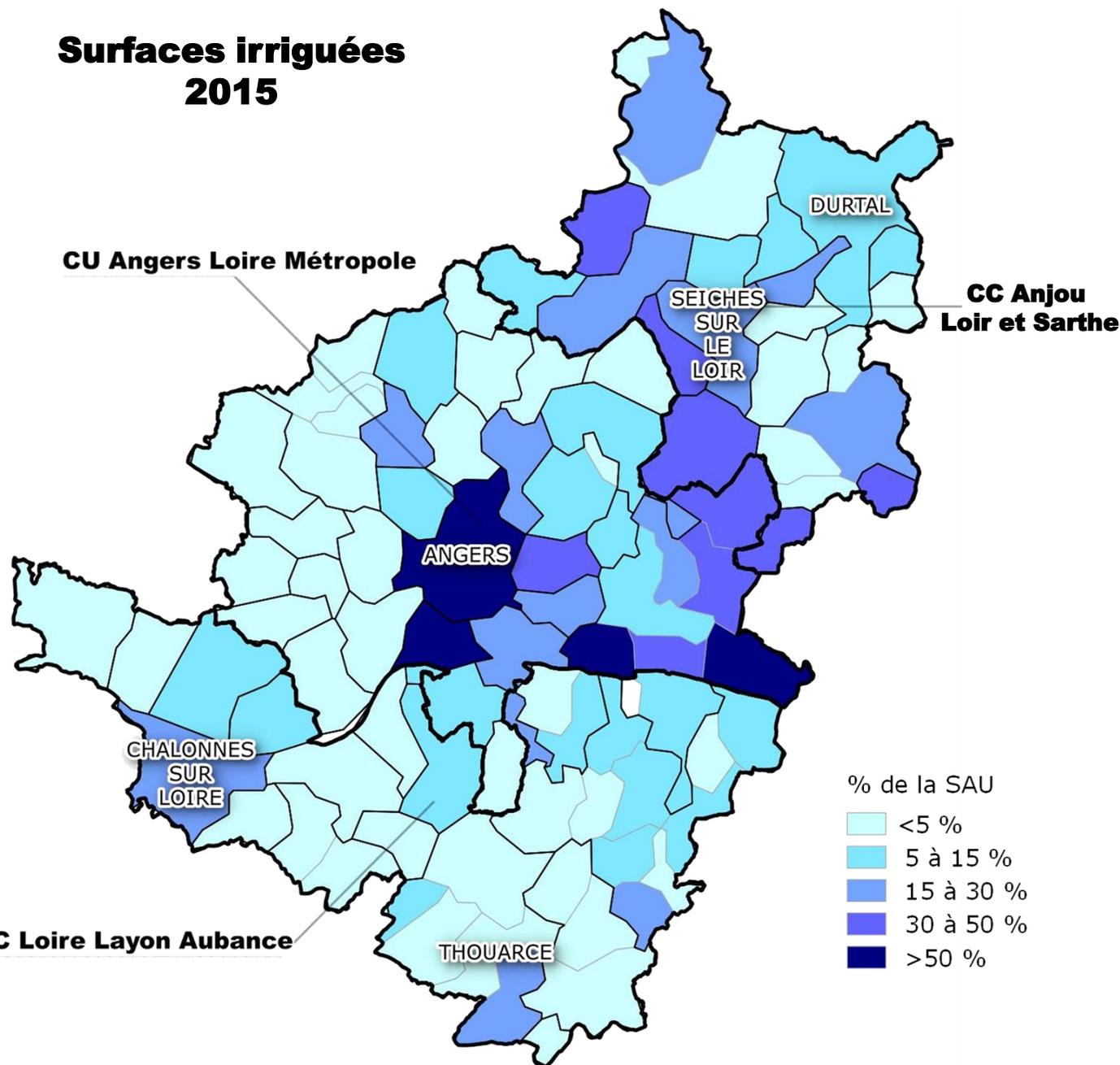
Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



Source : MSA

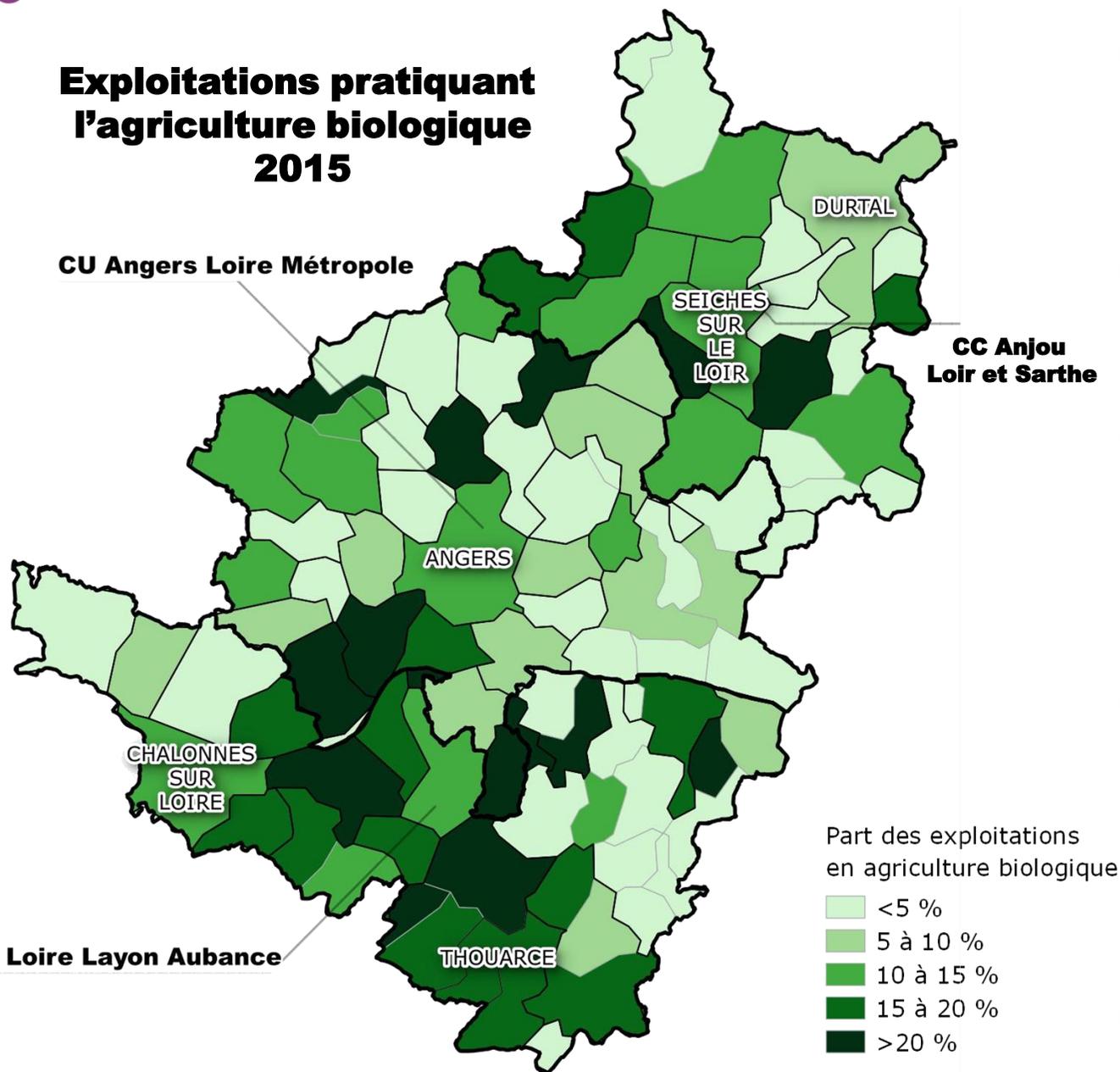
Des productions végétales qui nécessitent une irrigation

Surfaces irriguées 2015



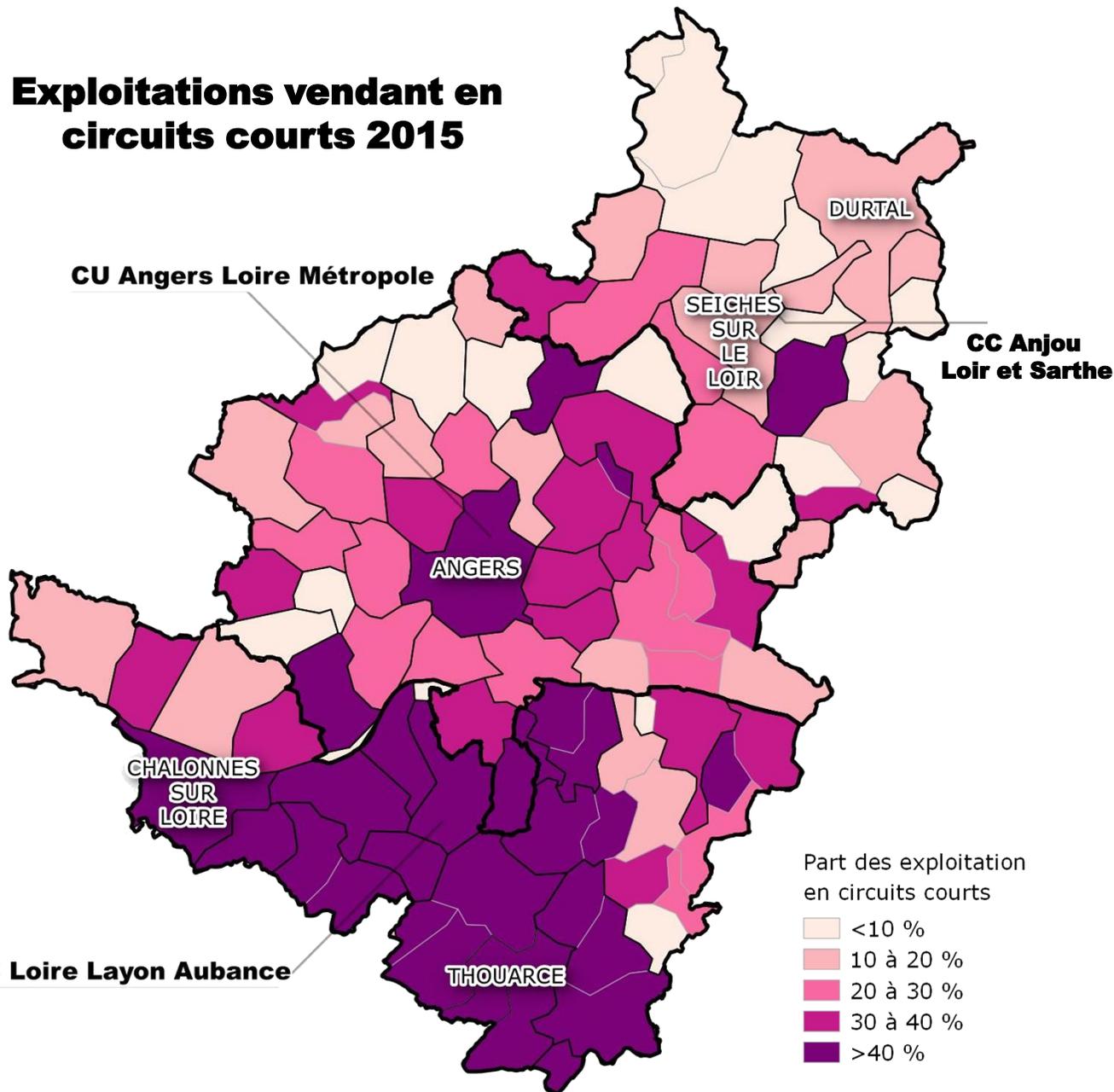
- L'accès à l'eau est de plus en plus nécessaire pas seulement pour la filière spécialisée mais également pour l'élevage dans un contexte de sécheresses sévères en été (approvisionnement fourrager)
- Comment sécuriser l'approvisionnement en eau ? Des questionnements sur le développement des réserves en eau servant à l'agriculture mais aussi pour l'eau potable et la sécurité civile
- Plan stratégique eau présenté aux élus agricoles des Pays de la Loire le 24 janvier 2020 >>> reconquérir la qualité de certaines masses d'eau en faisant changer les pratiques sur les matières actives (pesticides, intrants).

Exploitations pratiquant l'agriculture biologique 2015



- L'agriculture bio est globalement bien présente ; représente + de 10 % de la SAU totale (en France : 8%)
- Beaucoup de producteurs de lait se sont convertis suite à la crise
- La viticulture plus en avance sur le bio, les circuits courts et la haute qualité environnementale ; 1^{er} vignoble BIO de France
- Évolution sensible des conversions et installations en bio sous influence de la demande en produits sains et de qualité et des interrogations des consommateurs
- Agriculture dite « raisonnée » : pas de diagnostic actuellement

Exploitations vendant en circuits courts 2015

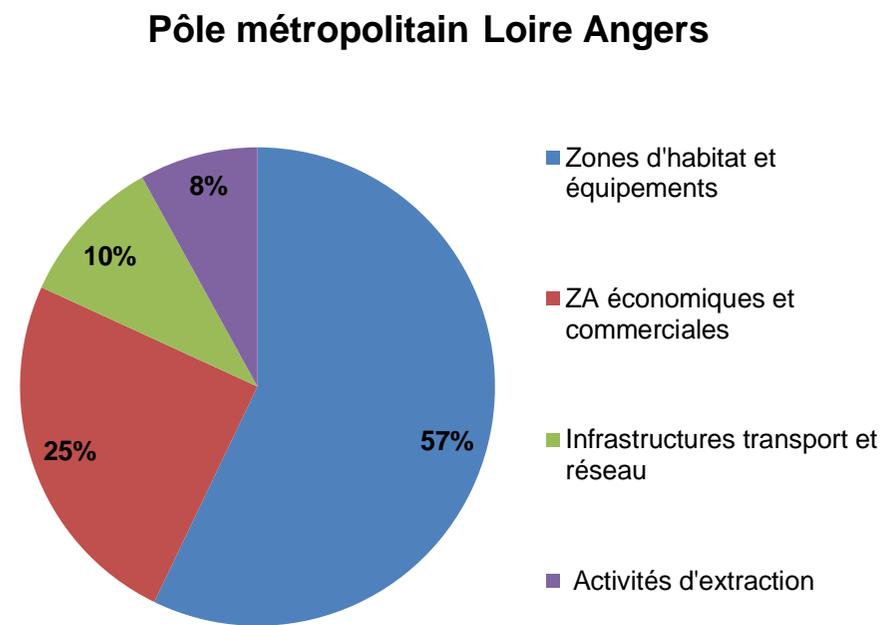


- Vente directe « traditionnellement » forte chez les viticulteurs (peu de coopératives)
- Les circuits courts plus faciles à mettre en place en végétal, plus compliqués en production animale et laitière
- Demande des consommateurs de plus en plus forte sur les circuits courts et de proximité
- Une tendance lourde : 35 % des jeunes installés font de la vente directe
- Un des volets importants des 3 Projets alimentaires territoriaux du PMLA

Traitement des données et cartographie – Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

- Pas vraiment de secteur de déprise agricole sur le PMLA... mais près de 40 % des surfaces agricoles ont aujourd'hui un avenir incertain et 180 entreprises n'auraient pas de repreneurs
- Priorité Chambre/SAFER 49 : privilégier l'installation à l'agrandissement des exploitations agricoles ; objectif de 2 installations pour 3 cessations d'activité.
- Difficultés et obstacles identifiés pour une installation ...
 - en général un an pour monter un projet avec un prix moyen de l'hectare de 3 000 € en Anjou
 - des problèmes de conjonction entre temporalité des projets et opportunités foncières
 - la SAFER ne maîtrise pas toutes les transactions (pas d'obligation de passer par elle)
 - l'agrandissement des exploitations se fait rarement en continuité ; nécessité d'un travail de rapprochement parcellaire (Chambre d'agriculture)
 - dans le périurbain, les charges sont plus importantes notamment du fait des déplacements (éloignement des parcelles)
- ... mais rares sont les projets qui ne trouvent pas de solution foncière
- Nécessité pour les collectivités locales du PMLA :
 - d'informer la Chambre d'agriculture des projets d'installation dont elles ont connaissance
 - de repérer les futurs cédants sur leur territoire (fait sur ALM dans le cadre du PLUi)

Consommation d'espaces NAF	PMLA	
	Totale sur 8 ans (en ha)	Annuelle (en ha)
Types de zones urbanisées en 2016		
Zones d'habitat et équipements	604	75
ZA économiques et commerciales	260	32
Infrastructures transport et réseau	107	13
Activités d'extraction	85	11
Total	1 056	131
Bâtiments et espaces artificialisés agricoles	54	7



Aura - Oct 2019 - Source : OCSGE - SIRS - 2008-2016

- Consommation globale de 131 ha/an
- Près de 60 % de consommation pour l'habitat et les équipements publics
- ¼ de la consommation pour les zones d'activités économiques et commerciales
- Consommation par les bâtiments et espaces artificialisés agricoles (7 ha/an) non comptabilisée dans le total

❖ Angers Loire métropole

- autonomie alimentaire inférieure à 7 %
- offre de proximité très inégale
- peu d'offre de produits durables et écoresponsables destinés aux populations les plus fragiles
- des surfaces en GMS importantes avec peu de stratégies lisibles sur les produits locaux
- peu de visibilité sur les marchés des produits locaux
- restauration collective très engagée (cantines) mais marges de progression importantes des établissements sanitaires et sociaux et selon les filières d'approvisionnement

❖ Loire Layon Aubance

- Peu d'entreprises de transformation ... mais des laboratoires de transformation à la ferme
- Des différentiels entre aliments produits et aliments consommés dans la CC :
 - blé (pour le pain) et pommes : production d'environ 6 fois la consommation
 - lait, viande bovine et légumes : consommation d'environ 2 fois la production
 - viande de porc : consommation d'environ 8 fois la production
 - viande de volaille : consommation d'environ 5 fois la production
- 10 centralités commerciales existantes avec des potentiels de distribution de produits locaux (42 commerces alimentaires en distribuent) ; 9 marchés de plein-vent et 5 AMAP en développement
- Une dynamique engagée dans la restauration collective vers l'achat aux producteurs locaux

❖ Anjou Loir et Sarthe

- Diagnostic à venir
- Groupe de travail « circuits courts » organisés dans chaque polarité

- **Renouvellement des générations** d'agriculteurs pour maintenir le secteur agricole dynamique et source de valeurs ajoutées pour nos territoires / priorisation aux installations des jeunes agriculteurs
- Préservation d'une **agriculture professionnelle et économiquement viable**
- Accompagnement vers la **diversification** notamment vente directe, production d'énergie et la reconnaissance de sa **multi fonctionnalité** (nourrir, valoriser l'environnement et les paysages)
- Maintien d'une **identité forte sur le végétal spécialisé**, notamment la viticulture au sud, l'horticulture ornementale, le maraichage et les semences
- Maintien de **l'élevage bovin lait et viande** et lien avec la **valorisation du bocage**
- Maintien de **l'élevage dans les Basses vallées angevines**, notamment avec une production de fourrage en quantité et qualité suffisante
- Gestion de la **quantité et de la qualité de l'eau** dans un contexte de changement climatique
- Connexions entre **l'agriculture et le monde citadin** / organisation de la lisibilité de l'offre locale dans les commerces
- Accompagnement du développement de **l'agriculture urbaine** (activité professionnelle et économiquement viable)
- Développement des circuits courts
- Soutien des productions / transformations locales
- Mise en place d'une gouvernance PAT pour optimiser les complémentarités entre territoires

- **Consommation d'espace / mitage et fragmentation** des parcellaires (enclavement d'îlots agricoles, problème d'accès aux parcelles ...) ; tendre vers le « zéro artificialisation nette »
- **Espaces agricoles à forts enjeux** où une forte pression foncière s'exerce (qualité des parcellaires et des sols, équipements en irrigation et énergie, ...) dans les secteurs de pression urbaine
- **Déplacements des engins agricoles** dans les projets de développement urbain/routier et **liens fonctionnels** entre les différents espaces, activités agricoles et lieux de solidarité (CUMA, coopératives, ...) à l'échelle du territoire.
- **Accès à l'eau** au regard des phénomènes climatiques, du développement de nouvelles productions à valeur ajoutée (création de réserves d'irrigation dans les espaces agricoles (zone A&N))
- Le **développement des énergies renouvelables** : projets individuels et collectifs agricoles (la méthanisation, le solaire, l'éolien) et l'acceptabilité sociale et paysagère
- **Conditions pour favoriser la diversification** via la vente directe, l'innovation, les nouveaux marchés ... (constructions et installations spécifiques) ; offre en produits locaux et centralités commerciales /aménagements urbains
- **Cohabitation** sereine agriculture/habitants

- A l'échelle du SCoT PMLA

Le Plan climat air énergie territorial du Pôle métropolitain Loire Angers : développement des filières d'énergies renouvelables (méthanisation notamment), préserver et reconquérir la biodiversité, protéger et restaurer les zones humides, accompagner le développement des circuits et des filières alimentaires locales.

- A l'échelle des EPCI :

Le Projet agricole Angers Loire métropole (2017-2021) : circulation des engins agricoles, ZAP et projet de zone horticole et maraîchère de Sainte-Gemmes-sur-Loire/Les Ponts-de-Cé, devenir des Basses Vallées angevines.

Les stratégies des Projets alimentaires territoriaux en cours dans les 3 EPCI du PMLA avec des volontés fortes sur les circuits de transformation et de distribution courts et de proximité.

- **ALM** ambition pour 2030 : au moins 50 % d'alimentation durable dans les assiettes et 20 % en bio, passer de 6,5 à 13/15 % d'autonomie alimentaire, au moins 40 % des surfaces agricoles en signe de qualité environnementale
- **LLA** : diagnostic réalisé.
- **ALS** : projet Circuits-courts de proximité 2019-2020 ; pas de diagnostic.